

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DAE 46 Subvention (20.000 euros) à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile de France (1er) pour l'organisation de l'édition 2016 du Carrousel des Métiers d'Art et de Création.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 - 13 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile de France, dans le cadre de l'organisation de la 9e édition du Carrousel des Métiers d'art et de création ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 20.000 euros est attribuée à la Chambre Régionale de Métiers d'Ile de France (SIMPA 182276 /dossier 2016_04193), domiciliée 1, boulevard de la Madeleine (1er), pour la réalisation de l'édition 2016 du Carrousel des Métiers d'Art et de Création au titre de l'exercice 2016.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée chapitre 65, rubrique 90-3, nature 6574, ligne VF55003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016 sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO